



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
08.09.2006
Date de la convocation des conseillers :
08.09.2006
point de l'ordre du jour no:
02

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 22 septembre 2006

Présents: Mutsch, bourgmestre, Hinterscheid, Spautz, échevins,
Hoffmann, Snel, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen,
Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers,
Clement, secrétaire communal
Absents : Braz, Tonnar, échevins, Maroldt, conseiller

Le Conseil Communal;

Objet: Relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2001, 2002, 2003,
2004 & 2005

Vu le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2001-2005 au
montant de € 9.385,39 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir
délibéré conformément à la loi ;

**d é c i d e
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercice 2001-
2005 au montant de € 9.385,39 .

En séance

Suivent les signatures

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 22/09/2006
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,